

COMPTE RENDU DES CTL DES 11 et 19 MARS 2014

Le Comité technique local s'est réuni le 11 mars 2014. La délégation CGT a lu la déclaration liminaire suivante :

Monsieur le président,

Le budget que vous présentez aujourd'hui à ce CTL pour notre direction est marqué par un recul de la dotation globale de fonctionnement de 12%, venant après une baisse de 15% en 2013.

Tous les postes budgétaires sont concernés. Citons : les dépenses d'affranchissement, les fournitures, les imprimés, les travaux immobiliers, les fluides le mobilier, l'entretien du matériel informatique. Les conditions de travail des agents et l'exercice des missions ne peuvent que connaître une nouvelle dégradation. la DGFIP subit de plein fouet la réduction de la dépense publique.

Et ce budget a été élaboré avant les annonces du nouveau tour de vis austéritaire.

En effet le « pacte de responsabilité » présenté par le Président de la République, sous prétexte de diminuer le « coût du travail » est un projet dangereux pour les salariés, la population et tous les services publics.

Ce pacte dispenserait les patrons des cotisations sociales des entreprises destinées à la branche famille, cela représente 35 milliards d'euros !

Pour financer ce nouveau cadeau au MEDEF et tenir les objectifs de réduction des déficits, F. Hollande annonce dans le cadre de ce même pacte **50 milliards « d'économies » supplémentaires** sur les « dépenses publiques ». Cela constituerait un véritable choc contre les services publics, les salaires, l'emploi et la protection sociale alors que les besoins sociaux augmentent et alors que les salariés de notre pays n'ont jamais produit autant de richesses !

Des mesures drastiques sont à l'étude et seront annoncées après les municipales. **Le gel de l'avancement des fonctionnaires a été évoqué.**

Ce « pacte de responsabilité » comporte déjà sa dédinaison à la DGFIP : il s'agit de la « démarche stratégique ». Cette politique mène la DGFIP au bord du gouffre : Suppressions massives d'emplois, restructurations, réorganisations, régionalisation, bradage-privatisation des missions, dégradation permanente des conditions de travail en constituent la néfaste architecture. **Qu'est-ce que cela sera si le plan de 50 milliards d'économies supplémentaires est engagé ? Que restera-t-il de la DGFIP avec une démarche stratégique à la puissance 10 ? Combien de nouveaux drames dans les services en seront-ils le prix ?**

La DGFIP sera impactée au premier chef par ce nouveau plan destructeur.

Avec les salariés du privé, avec tous les fonctionnaires, il faut dire STOP !

Pour le retrait du pacte de responsabilité et la satisfaction de nos revendications la CGT Finances publiques 92 invite tous les agents à se mettre en grève avec l'ensemble des salariés des secteurs public et privé le mardi 18 mars et à participer à la manifestation ce jour là .

Le 20 mars les revendications des personnels seront portées à la Direction Générale à Bercy, à l'occasion de la grève et de la manifestation appelées par les syndicats de la DGFIP ce jour-là.

Les points suivants ont été abordés.

Budget 2013 et prévisions 2014

Selon la direction l'exécution du budget 2013 s'est bien passée et n'a pas dégradé les conditions de vie au travail des agents. Une économie d'un million été réalisée sur le poste loyers et charges

(abandon du CFP rue du Dôme à Boulogne, transfert de la trésorerie de Vanves à Issy). La quote-part de la DDFIP dans les charges du CAD Nanterre s'élève à 1,2 million d'euros.

Les dépenses d'affranchissement reculent de 150 000 euros environ, un peu moins que prévu.

Celles liées aux transports de fonds sont en baisse de plus de 100 000 euros. Par contre les dépenses de nettoyage, de maintenance technique des photocopieurs augmentent.

Le budget consacré aux auxiliaires a représenté 26 équivalents temps plein sur l'année.

Le budget 2014 régresse de 12 % : pour la direction, « 800 000 euros d'économies sont à trouver » ! Diverses opérations immobilières devraient y contribuer : l'installation à Gennevilliers du SIE sur le même étage que le SIP, le rapatriement de la TM de Levallois dans les mêmes locaux que le CFP, la prise en charge par la DRFIP de Paris de l'immeuble de Levallois. Des économies sont également attendues sur les frais de téléphone et d'affranchissement avec la centralisation des AR et la gestion très sélective des travaux immobiliers.

La CGT a soulevé les points suivants :

au CAD de Nanterre les agents sont en droit au vu des charges de copropriété d'attendre de meilleurs conditions d'installation. Il y a quelques jours encore, les sanitaires ont été inutilisables toute une matinée sur une vingtaine d'étages.

Les ascenseurs sont régulièrement en panne. Le directeur a convenu que la liste des dysfonctionnements était longue et qu'une meilleure qualité de service était souhaitable.

Mais il n'existe pas de dossier de réfection de la tour ; les travaux s'étaleraient au minimum sur 3, 4 ou 5 ans. Le directeur a saisi France Domaine au niveau national et en reparlera avec le préfet.

Affranchissement : pour la CGT la recherche de nouvelles économies ne peut que fragiliser un peu plus les procédures et affecter l'égalité de

traitement. Pour la direction les directives nationales sont respectées.

Frais bancaires : le montant est en hausse (215 000 euros). La direction répond qu'un nouveau contrat de 30 % moins cher a été négocié par la centrale.

Fournitures : les agents se plaignent des difficultés à obtenir les fournitures courantes. Pour la direction ce ressenti n'est pas justifié. La dotation par agent est toujours fixée à 45 euros et des rallonges sont possibles.

Travaux d'entretien immobilier : la CGT a fait remarquer que les économies en ce domaine entraînent une dégradation lente mais régulière des bâtiments et risquent d'aboutir à des dépenses de réfection plus importantes.

Frais de déplacement : le recul des montants est dû à l'organisation des stages au niveau local casque fois que possible. A cette occasion la direction a confirmé la préparation d'une « typologie des déplacements » qui définira le mode de remboursement applicable au déplacement effectué (remboursement suivant les tarifs des transports en commun ou barème kilométrique automobile) ...

A été évoquée ensuite la participation des agents à la manutention des sacs pilons, encombrants et rebuts. A Colombes les collègues se sont trouvés à transporter des sacs pilons jusque dans une benne non sécurisée située à plusieurs rues de distance. La CGT a protesté contre le recours aux collègues et les conditions précaires de stockage. La direction a répondu que les agents étaient volontaires et que la benne n'était restée qu'une demi-journée.

Vote sur le budget : contre CGT, Solidaires, FO, CFDT.

Bilan du test des PCR (Pôle de Contrôle et de Revenu du Patrimoine)

La direction a présenté une trame de bilan sous la forme de réponses à un questionnaire de la DG. Dans son document la direction décrit le dispositif retenu dans les Hauts-de-Seine et conclut en estimant que « le maintien des tâches de gestion au sein des PCR constitue une difficulté supplémentaire pour assurer un cadencement optimal des travaux de contrôle ». Elle ajoute que les chefs de service doivent posséder tout à la fois « une maîtrise du management et une bonne connaissance de la fiscalité personnelle et de la fiscalité patrimoniale ».

La CGT a tout d'abord fait remarquer que cette trame ne constituait pas un véritable bilan de l'expérimentation qui nécessiterait d'entendre l'avis des agents et l'appréciation de l'exercice de l'ensemble des missions. Elle a rappelé son opposition à la séparation gestion contrôle : les missions de gestion ne peuvent être délaissées et

constituent la base d'un contrôle efficace. L'ISF et les successions nécessitent une gestion spécifique qui doit rester de la compétence des services de la fiscalité immobilière. Le regroupement en pôles sur quelques sites ne réglera rien et les collègues sont opposés à ces nouveaux déménagements.

En outre les agents se plaignent du manque d'autonomie dans la rédaction des pièces de procédure et des contrôles tatillonnés centrés sur la forme. De même les agents ont perdu leur délégation de signature en matière contentieuse. La direction a répondu que la gestion et le contrôle étaient réunis dans la même division et qu'il fallait développer les échanges dans le respect des métiers et des compétences. Pour elle, particulièrement en période de test, en matière de contrôle la forme est décisive et la rigueur est de mise.

Déploiement de Gespart (application de gestion des particuliers)

Cette application permet « le traitement des télédéclarations nécessitant une expertise métier ainsi que le recyclage des anomalies de taxation ». Les agents devront suivre une e-formation d'une heure en une seule fois. Un écran supplémentaire de 19 pouces par secteur sera installé pour le

travail en double écran. La CGT a fait part de ses réserves au sujet de l'e-formation qui ne remplace pas la formation directe. La direction nous a informé que la division pilotage serait disponible en cas de problème. Selon les besoins un écran supplémentaire pourra être installé.

Pilotage unifié des missions Maîtrise des Risques et Audit

La mission Maîtrise des Risques a pour objet l'identification et la cartographie des risques et la définition et le suivi des dispositifs de contrôle interne. L'audit a pour mission le contrôle ponctuel des services, soit sous la forme d'audit de régularité tous les cinq ans, soit sous la forme d'audit globaux des structures (structures « fragiles » ou à la demande d'un responsable hiérarchique). Il existe aussi des audits par

thèmes. Il nous a été précisé qu'une cartographie des risques était consultable sur Ulysse 92. Nous nous sommes interrogés sur l'intérêt de réunir dans une même main le pilotage des deux missions, qui sont toutes deux sensibles et différentes dans leur nature. La direction répond que les métiers restent distincts. N'y aurait-il pas là un risque non maîtrisé ?

Questions diverses

Conséquences de l'abandon de l'ONP pour les services de la direction

Vendredi 7 mars le secrétaire général du ministère a annoncé l'abandon du projet d'Opérateur National de la Paye. Il s'agissait de centraliser dans ce service la paie de 2,5 millions de fonctionnaires de l'Etat. Retards, dysfonctionnements, surcoûts se sont multipliés. Au total les montants déjà dépensés approchent le milliard d'euros. La CGT a dénoncé cette véritable gabegie et demandé à en connaître les

conséquences pour les services du département (missions, réaffectations des agents de l'ONP...).

La direction a répondu que subsisteraient vraisemblablement les SIRH ministériels (Systèmes d'information des Ressources Humaines) et pour la DGFIP une application « paye » rénovée. Concernant le SLR (Service liaison rémunération) il n'y avait pas avec l'ONP de changement prévu à court terme. Il n'y a donc pas de modification en vue.

Trésorerie municipale de Rueil

Les collègues de la trésorerie nous ont signalé recevoir de nombreux appels destinés au SIP et nous ont interrogé sur la date d'installation du serveur vocal. Réponse de la direction : la mise en service est prévue fin mars ou début avril.

Restaurant Inter Entreprises de la Rotonde à Nanterre

Les agents ont constaté une augmentation significative du prix du repas (admission), bien supérieure à l'augmentation de un centime de la subvention. La CGT a protesté contre cette situation et demandé la hausse de la subvention à hauteur de celle des tarifs. La direction a renvoyé à l'échelon ministériel.

ZUS (Zones Urbaines Sensibles)

Répondant à notre interrogation la direction a expliqué que les dossiers de demandes étaient remontés en centrale et qu'elle n'avait pas de visibilité quant au calendrier de versement des indemnités correspondantes.

Accueil de Boulogne

La CGT a évoqué les conditions d'installation du service d'accueil intégré : local téléphone-gestion des mails exigü, traces d'humidité relevées. La direction a répondu que les dispositions étaient prises pour lutter contre l'humidité et qu'à l'occasion de la fusion projetée des SIP la possibilité d'installer la partie de ce service (téléphone-mails) dans un autre local sera étudiée.

Stages les 18 ou 20 mars

Nous avons demandé à la direction de décaler les stages prévus à ces dates qui sont celles d'appels à la grève. Pour les stages AGIR, d'une journée et comportant plusieurs sessions, la direction a indiqué que les collègues qui souhaiteraient être grévistes pourraient demander à participer à une autre session. Pour les autres stages la direction va regarder la question.

CTL DU 19 MARS 2014

Suite au vote unanime contre le budget 2014 le CTL était reconvoqué sur ce point.

La CGT a demandé en quoi consistait le projet de centralisation des recommandés. La direction a répondu qu'il s'agissait de centraliser l'envoi des recommandés afin de bénéficier d'un tarif de groupe. La direction n'ayant pas modifié son projet de budget le vote contre unanime a été renouvelé.

Questions diverses

Devenir du département

Les médias annoncent que la loi portant disparition de départements (dont le 92) et de régions est prête à sortir après les municipales. La CGT a demandé si la direction disposait d'informations sur ce projet qui entraînerait par voie de conséquence la disparition de la direction départementale et ne pourrait que favoriser la mise en place de pôles dans le cadre de la DRFIP « Paris ». La direction a déclaré ne pas avoir d'éléments.

Pôles régionaux

Nous avons fait état de l'inquiétude des collègues : est-il exact que l'administration prépare la mise en place de pôles RH au niveau régional, de plateformes de gestion des appels téléphoniques et des mails et le regroupement à Cergy du contentieux juridictionnel ?

La direction a rapporté les réponses suivantes.

Dans le cadre de l'Opérateur National de la Paye des pôles régionaux RH étaient bien prévus. Il est trop tôt pour mesurer les conséquences de l'abandon de l'ONP sur ces projets.

Au sujet de l'accueil la direction a précisé qu'un groupe de travail national s'était tenu le 12 mars et que l'expérimentation d'une plate-forme téléphonique et de gestion des mails allait être engagée, dans un cas par adossement à un centre impôt-service, dans l'autre à l'échelle départementale. Les services concernés n'ont pas encore été désignés. L'expérimentation commencera lors de la réception des avis 2014 (deuxième semestre 2015). Sera également expérimenté l'accueil sur rendez-vous (à compter du deuxième semestre 2014).

Concernant le contentieux juridictionnel la direction a confirmé le projet de transfert de la mission à la DDFIP du Val-d'Oise, siège du tribunal administratif compétent (effet au 1^{er} janvier 2016). Le transfert de la charge de travail s'accompagnera du transfert des emplois. L'estimation est en cours et pourrait représenter 15% de l'activité de la Division des affaires juridiques qui compte environ 40 agents. Selon la direction, entre les rescrits et les mémoires, il y aura assez de travail dans le même métier pour employer les agents qui ne souhaiteraient pas suivre la mission.

Déménagements de service

La direction a confirmé le déménagement envisagé de la Recette des Finances dans les locaux de la Trésorerie d'Antony. Concernant la TM de Saint-Cloud (15 agents) elle a déclaré ne pas avoir de projet de déménagement dans les locaux du CFP en raison du manque de place. Le transfert de la Trésorerie de Neuilly dans les locaux du CFP n'est pas prévu avant 2015, des travaux d'aménagement étant indispensables.

Boulogne

La CGT a attiré l'attention de la direction sur l'ampleur des projets immobiliers en cours générant une augmentation sensible de la charge de travail. Des créations d'emplois doivent être envisagées. La direction a répondu que cette situation était prise en compte dans le plan emploi et se traduisait par de moindres suppressions. Cette question sera abordée lors du groupe de travail du 31 mars sur la fusion des SIP à Boulogne et Nanterre.

La délégation CGT

Anne Giraudon, Brigitte Sassou-Messan, Luc Benoit, Philippe Geoffre

POUR VOUS DEFENDRE ADHEREZ A LA CGT !